

MOUVEMENT - ANNEXE II bis - Postes spécifiques**FICHE DE POSTE**

CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL - EDUCATION MUSICALE	
Lieu d'exercice	DSDEN des VOSGES
Titre requis	CAFIPEMF - option Education Musicale
Missions	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à tous les élèves de bénéficier de l'enseignement en éducation musicale inscrit dans les programmes et auquel ils ont droit. • Impulsion, accompagnement et suivi des actions pédagogiques et éducatives dans le domaine de l'éducation musicale, en lien avec le plan départemental de formation et la politique académique. • Conseils, aide et suivi pédagogiques aux enseignants en ce qui concerne la mise en œuvre de l'éducation musicale (répertoire de chants, programmations, progressions, modules d'apprentissage, évaluation des acquis des élèves, etc). • Participation active aux travaux du GTD « arts et culture ». • Aide à la mise en œuvre et au respect des textes officiels dans le domaine de l'éducation musicale en particulier, et du PEAC en général. • Elaboration et encadrement des stages de formation continue en éducation musicale (et d'animations pédagogiques de circonscription). • Production, mutualisation de ressources, de pratiques et d'outils pédagogiques, notamment au sein du GTD « arts et culture » et à l'occasion des journées de formation. • Suivi et développement de la charte du chant choral. • Etablissement et maintien de relations constructives avec les partenaires départementaux et académiques, dans l'action artistique en général et musicale en particulier. • Personne-ressource pour les directeurs d'écoles et les enseignants. • Représentation de l'IA-DASEN ou de l'INA dans différentes réunions ou manifestations. • Suivi du site informatique éducation musicale de la DSDEN. • Accompagnement, renforcement et développement d'actions musicales (e.g. écoles qui chantent). • Elaboration, réalisation et suivi des projets musicaux et interdisciplinaires (articulation de l'éducation musicale avec les arts visuels, avec les langues vivantes étrangères et la maîtrise de la langue notamment). • Organisation de rencontres musicales en liaison avec les partenaires.
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le solfège et disposer d'une solide culture musicale. • Pratique musicale requise (instrumentale et/ou chorale). • Savoir analyser des pratiques, dégager des priorités et apporter des conseils dans le champ musical. • Savoir planifier, préparer des réunions et organiser des actions de réflexion et de formation. • Savoir animer un groupe dans le cadre de la formation des formateurs. • Communiquer, négocier, argumenter avec les différents interlocuteurs et partenaires. • Connaître les principaux partenaires de l'éducation nationale dans les Vosges et dans l'académie. • Rechercher, se former, actualiser ses connaissances. • Produire et mettre à disposition des documents pédagogiques et didactiques. • Synthétiser différents éléments en vue de communication (enquêtes, notamment). • Connaître les textes officiels en vigueur et effectuer une veille régulière. • Compétences relationnelles avérées et sens du travail d'équipe. • Capacité à mettre en perspective son expertise dans le cadre d'actions interdisciplinaires. • Faire preuve d'engagement professionnel, de disponibilité et d'anticipation. • Témoigner un esprit d'initiative, se montrer créatif et réactif.
Sujétions / Contraintes	Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel
Renseignements	IEN Adjoint au DASEN

MOUVEMENT - FICHE DE POSTE

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DÉPARTEMENTAL EPS	
Lieu(x) d'exercice	DSDEN des Vosges
Titre requis	CAFIPEMF Option EPS
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir analyser des pratiques, dégager des priorités et apporter des conseils ; • Savoir planifier, préparer des réunions et organiser des actions de réflexion et de formation ; • Communiquer, négocier, argumenter avec les différents interlocuteurs et partenaires ; • Rechercher, se former, actualiser ses connaissances ; • Produire et mettre à disposition des documents ; • Synthétiser différents éléments pour communication (enquêtes, informations diverses,...) ; • Connaître les textes officiels en vigueur ; savoir aller chercher des informations réglementaires et de façon plus pointue dans le domaine de l'EPS ; • Être capable de travailler au sein de différentes équipes ; • Témoigner disponibilité et capacité d'investissement professionnel.
Missions	<ul style="list-style-type: none"> • Impulsion, accompagnement et suivi des actions pédagogiques et éducatives dans le domaine de l'EPS (Plan d'action départemental) ; • Animation et coordination du groupe départemental EPS ; • Aide à la mise en œuvre et au respect des textes officiels dans le domaine de l'EPS ; • Élaboration et encadrement des stages de formation continue en EPS et d'animations pédagogiques ;- • Production, mutualisation de ressources, de pratiques et d'outils pédagogiques ; • Organisation et coordination de formations en vue d'agrément des intervenants bénévoles (natation, cyclisme) ; • Suivi des sections sportives scolaires de collège avec visites effectives ; • Partenariats avec les comités sportifs départementaux ; • Personne ressource pour les IEN, les directeurs d'écoles et les chefs d'établissement ; • Accompagnement, renforcement et développement d'actions conjointes USEP et UNSS ; • Organisation de rencontres sportives en liaison avec les partenaires (USEP, UNSS, comités sportifs départementaux) ; • Contrôle des structures d'hébergement ; • Gestion des dossiers de classes de découvertes et des sorties scolaires en lien avec les services de la scolarité ; • Représentation de Monsieur l'IA-DASEN à différentes réunions ou manifestations ; • Suivi du site informatique EPS de la DSDEN ; • Conseils, aide et suivi pédagogiques aux enseignants en ce qui concerne la mise en œuvre de l'enseignement de l'EPS (programmations, progressions, modules d'apprentissage, évaluation des acquis des élèves, ...) ; • Accompagnement dans l'élaboration, la réalisation et le suivi de projets EPS et pluridisciplinaires (articulation de l'EPS avec d'autres enseignements) ; • Participation à l'organisation et à la mise en œuvre des animations de circonscription et des actions de formation en EPS.
Sujétions / Contraintes	Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel.
Renseignements	IEN Adjoint au DASEN

MOUVEMENT - FICHE DE POSTE

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DÉPARTEMENTAL - SCOLARISATION PRÉÉLÉMENTAIRE	
Cadre général	Le conseiller pédagogique Maternelle est placé sous la responsabilité de l'IEN Maternelle. Membre actif du Pôle Maternelle, il participe aux réunions et aux actions de formation continue et intervient, en cohésion avec les conseillers pédagogiques de circonscription, auprès des équipes enseignantes dans le cadre de projets, de besoins repérés et des priorités fixées.
Lieu d'exercice	DSDEN des Vosges et écoles du département
Conditions requises	<ul style="list-style-type: none"> · Etre titulaire du CAFIPEMF · Avoir une expertise pédagogique reconnue ; · Avoir exercé en école Maternelle.
Missions et actions principales	<ul style="list-style-type: none"> · Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre du nouveau programme, de l'évaluation positive, de l'accueil des enfants de moins de trois ans et des actions partenariales en école maternelle ; · Concevoir et encadrer des actions spécifiques à l'enseignement préélémentaire ; · Repérer, valoriser et diffuser les bonnes pratiques, encourager les actions innovantes ; · Participer à la réflexion conduite en groupe départemental ; · Assurer le suivi des projets départementaux spécifiques à l'école maternelle ; · Assister les équipes de circonscription pour des questions se rapportant à l'école maternelle ; · Aider à l'analyse du besoin de formation dans le cadre du plan de formation ; · Assurer la veille pédagogique et contribuer à la réalisation de ressources pédagogiques et didactiques départementales ; · S'attacher à la continuité des enseignements et aux liens entre la Maternelle et l'école élémentaire. · Représenter l'institution.
Connaissances requises	<p>Avoir de bonnes connaissances concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> · les enjeux de la scolarisation en école Maternelle ; · la didactique des domaines d'apprentissage de l'école Maternelle ; · les besoins et le développement l'enfant de moins de six ans ; · les conditions spécifiques de scolarisation des enfants de moins de trois ans ; · les problématiques relevant de l'environnement de l'enfant de moins de six ans (famille, structures de la petite enfance, partenaires...).
Compétences professionnelles attendues	<ul style="list-style-type: none"> · Concevoir et conduire des actions de formation ; · Animer des équipes et conduire des réunions ; · Faire montre de capacités d'écoute et d'analyse ; · Maîtriser l'informatique en général et dans le cadre de la formation à distance en particulier ; · Loyauté, discrétion, disponibilité, sens du service public.
Sujétions / Contraintes	Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel
Renseignements	<ul style="list-style-type: none"> · IEN Adjoint au DASEN · IEN Maternelle du département.

MOUVEMENT - FICHE DE POSTE

CONSEILLER PEDAGOGIQUE ADJOINT A L'IEN	
Lieu d'exercice	Circonscription concernée
Titre requis	CAFIPEMF (ou à défaut, engagement à le passer)
Missions	<p>Le CPC exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur.</p> <p><u>LE ROLE DU CONSEILLER PEDAGOGIQUE EN CIRCONSCRIPTION :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Il assiste les équipes enseignantes notamment pour les aider à bien gérer leur temps et à optimiser l'organisation et le fonctionnement des cycles pédagogiques. • Il apporte son concours à l'élaboration, à la réalisation et au suivi des projets d'écoles. • Il soutient la mise en œuvre d'activités nouvelles et accompagne les équipes d'enseignants dans la réalisation de ces activités. • Il joue un rôle vis-à-vis des intervenants extérieurs (qualification, agrément). • Il concourt à l'organisation et à la conduite d'animations pédagogiques. <p>Tant à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il accompagne les enseignants dans leurs pratiques quotidiennes, en priorité les nouveaux nommés : il les aide à utiliser, compléter et affirmer les compétences qu'ils possèdent déjà. • Il répond à toute demande d'aide et de conseil. • Il apporte son soutien aux collègues qui se présentent à des examens professionnels de l'institution tels que le certificat d'aptitude aux fonctions de maître formateur (CAFIPEMF) et le certificat d'aptitude aux aides pédagogiques spécialisés de l'adaptation et de l'intégration scolaire (CAPA-SH). • Il peut être amené à représenter l'institution auprès de partenaires ou lors de manifestations. • Il participe au travail de continuité école-collège, à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du programme d'actions du CEC. <p><u>LE ROLE DU CONSEILLER PEDAGOGIQUE DANS LE DEPARTEMENT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • En accord avec l'inspecteur de l'éducation nationale auquel il est rattaché, il peut être amené à accomplir des missions départementales, à participer à des groupes de travail départementaux. • Il participe à la formation initiale et continue des enseignants stagiaires et professeurs des écoles. • Il construit, met en œuvre, anime et évalue les actions de formation continue inscrites au plan départemental de formation (sages écoles, conseils école/collège, ...). • Il apporte sa contribution aux projets de l'institution (conception de sujets, jurys d'examen et de concours, réflexion départementale, ...). • Il participe à la réflexion pédagogique impulsée dans le cadre des groupes départementaux pilotés par les IEN.
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité et écoute. • Capacité à travailler en équipe, en partenariat, à animer des réunions. • Assurer une fonction essentielle d'aide et de conseil, ce qui inclut des compétences de médiation, de négociation et d'organisation de classe qui intègre les finalités pédagogiques définies au plan national. • Avoir les compétences pour apporter un regard extérieur objectif, confiant et constructif d'un maître expérimenté qui permettra aux professeurs des écoles de porter un regard positif sur l'élève et développer une attitude réflexive sur sa pratique. • Avoir une connaissance des textes officiels en vigueur. • Posséder une bonne maîtrise des outils numériques et de bonnes compétences rédactionnelles. • Savoir utiliser M@gistère pour concevoir un parcours de formation.
Sujétions / Contraintes	Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel
Renseignements	IEN de la circonscription concernée

MOUVEMENT - FICHE DE POSTE

ANIMATEUR TICE DE CIRCONSCRIPTION	
Lieu d'exercice	Circonscription
Titre requis	CAFIPEMF Spécialisation technologies et ressources éducatives souhaitable mais non requis
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au pilotage de projets intégrant les outils numériques - Assistance et conseil aux équipes d'écoles et de circonscription - Contribution au déploiement et au fonctionnement des outils institutionnels (base élèves 1er degré, Affelnet) - Intervention sur les stages de formation initiale et continue, y compris des directeurs - Suivi du site et des projets de la circonscription - Aide et conseil des équipes quant à l'usage pédagogique des outils numériques - Mise en place d'actions de formations : animations pédagogiques et stages d'école - Savoir utiliser M@gistère pour concevoir un parcours de formation. - Accompagner les formateurs et les enseignants dans les formations hybrides - Favoriser la diffusion dans les écoles d'usages pédagogiques intégrant le numérique - Participation à la réflexion pédagogique impulsée dans le cadre des réunions de travail du groupe départemental TICE et des autres groupes départementaux pilotés par les IEN - Participation à la mise en œuvre d'actions à impulser dans le département
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité - Travail en équipe - Capacité d'animation et impulsion d'actions - Maîtrise technique des outils informatiques à usage pédagogique - Sens du partenariat, auprès des collectivités et des équipes pédagogiques pour le développement du numérique à l'école - Culture pédagogique - Mobilité à l'intérieur de la circonscription
Sujétions / Contraintes	<p>Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel.</p> <p>La nomination est à titre provisoire la première année (par délégation si l'enseignant est titulaire d'un poste définitif) et à titre définitif la seconde année après avis de l'IEN</p>
Renseignements	IEN de circonscription

MOUVEMENT - FICHE DE POSTE

COORDONNATEUR DU REP+ D'EPINAL	
Lieu(x) d'exercice	Ecoles du secteur du REP+ d'EPINAL - Rattachement administratif : EMPU EPINAL Louis Pergaud
Textes de référence	Refondation de l'éducation prioritaire : Circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014 Le référentiel de l'éducation prioritaire
Profil souhaité	Expérience d'enseignement en REP
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances du système éducatif, du référentiel pour l'éducation prioritaire, de la politique de la ville, des démarches de projets et d'évaluation ; • Capacités à s'organiser et mobiliser les équipes et les partenaires ; • Maîtriser l'outil informatique et la communication professionnelle ; • Faire preuve d'un esprit d'analyse et de synthèse ; • Etre dynamique et faire preuve d'un bon relationnel ; • Faire preuve de discrétion.
Missions	<p>Le coordonnateur du réseau REP+ est un enseignant qui exerce ses missions sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale et du principal du collège du secteur concerné. Il est chargé de la préparation des décisions du comité de pilotage et de leur mise en œuvre, en conformité avec le référentiel pour l'éducation prioritaire. Présent à tous les niveaux de pilotage, il est l'interlocuteur privilégié des différents membres du réseau ; à ce titre, il se doit de créer du lien.</p> <p>Il a principalement une mission d'ordre pédagogique qui l'amène à prendre en charge des élèves des écoles maternelles et élémentaires dans le cadre des dispositifs particuliers mis en œuvre pour répondre aux besoins des élèves qui rencontrent des difficultés dans l'acquisition du « lire, écrire parler ».</p> <p>Il peut être conduit à accomplir des tâches administratives liées au suivi du projet de réseau. Ses principales missions sont l'élaboration du tableau de bord du réseau en cohérence avec les outils départementaux et académiques, la préparation, le suivi et la rédaction des comptes rendus du comité de pilotage du réseau, la formalisation du projet de réseau, l'animation et organisation des structures de réflexion et concertation propre au réseau, l'élaboration et la diffusion d'outils pédagogiques, la définition et la mise en place des actions de formation définies dans le projet de réseau REP+ ainsi que le développement d'actions avec les partenaires du réseau.</p> <p>Il participe à la démarche d'auto-évaluation qui est conduite dans le réseau en s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire. Il met en œuvre des suivis de cohortes qui seront établis notamment avec le CIO.</p> <p>Chaque année un rapport d'activités contribuera au bilan et à l'analyse de ses missions.</p>
Sujétions / Contraintes	Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel
Renseignements	IEN de la circonscription d'EPINAL

MOUVEMENT - FICHE DE POSTE

PROFESSEUR REFERENT DU REP+	
Lieu(x) d'exercice	- Collège « Saint-Exupéry » d'EPINAL - Ecoles relevant du secteur de Collège
Textes de référence	Refondation de l'éducation prioritaire : Circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014 Le référentiel de l'éducation prioritaire
Profil souhaité	Expérience d'enseignement en REP
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances du système éducatif, du référentiel pour l'éducation prioritaire, de la politique de la ville, des démarches de projets et d'évaluation ; • Capacités à s'organiser et mobiliser les équipes et les partenaires ; • Maîtriser l'outil informatique et la communication professionnelle ; • Faire preuve d'un esprit d'analyse et de synthèse ; • Etre dynamique et faire preuve d'un bon relationnel ; • Faire preuve de discrétion.
Missions	<p>Le professeur référent intervient à l'école élémentaire et au collège. Il prend en charge et suit les élèves allophones nouvellement arrivés dans les écoles élémentaires du secteur de collège St Exupéry et les élèves du cycle CM1-CM2-6^{ème} dans le cadre des PPRE Passerelles.</p> <p>Pour garantir l'acquisition du « lire, écrire parler » et assurer la maîtrise du socle commun, il est amené à prendre en charge des élèves dans le cadre des dispositifs destinés à apporter des réponses personnalisées aux élèves qui rencontrent des difficultés sur le cycle CM1-CM2-6^{ème} : co-intervention en classe, groupes de besoins, PPRE Passerelle, accompagnement personnalisé et continu en 6^{ème}. Il participe à l'évaluation des besoins des élèves et à la mise en œuvre des PPRE passerelle entre l'école et le collège.</p> <p>Une part importante des missions du professeur référent du REP+ d'Epinal relève de l'UPE2A.</p>
Sujétions / Contraintes	Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel
Renseignements	IEN de la circonscription d'EPINAL

MOUVEMENT - FICHE DE POSTE

DISPOSITIF « PLUS DE MAÎTRES QUE DE CLASSES »	
Lieu d'exercice	Écoles du département disposant d'un dispositif
Textes de référence	Circulaire n° 2012-201 du 18/12/2012 (BO n°3 du 15 janvier 2013)
Missions	<p>En tenant compte des exigences du projet d'école, favoriser la personnalisation des parcours et des enseignements dans le cadre du socle pour améliorer significativement la réussite des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en les aidant à maîtriser les instruments fondamentaux et la méthodologie du travail scolaire ; • en se centrant sur les apprentissages fondamentaux en complémentarité des autres dispositifs tels que les activités pédagogiques complémentaires (APC), les PPRE ; • en travaillant principalement au sein des classes en co-intervention ou en groupe restreints d'élèves ; • en suivant les progrès des élèves ; • en facilitant les continuités entre chaque niveau de classes, de cycles et de degrés.
Profil souhaité du (de la) candidat(e)	<ul style="list-style-type: none"> • Solide maîtrise de l'apprentissage de la langue française et de la didactique de la lecture ; • Qualités relationnelles et discrétion ; • Capacités à travailler en équipe ; • Capacités d'écoute et d'adaptation ; • Capacités d'observations et d'analyse pour être force de propositions au sein de l'équipe.
Expériences professionnelles souhaitées	Avoir exercé dans différents niveaux de classes et dans différents cycles.
Sujétions / Contraintes	Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel.
Renseignements	IEN de circonscription

MOUVEMENT - FICHE DE POSTE

DISPOSITIF « ACCUEIL ET SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS » - TPS	
Lieu d'exercice	Écoles du département disposant d'un dispositif
Textes de référence	<ul style="list-style-type: none"> • Loi n° 2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république du 8 juillet 2013. Art.44 ; • Circulaire n° 2012-202 du 18 décembre 2012 (BOEN du 15 janvier 2013) ; • Arrêté du 18 juillet 2013 (BO n°30 du 25-07-2013) relatif au référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.
Profil souhaité	Avoir déjà enseigné en classe maternelle
Missions	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à créer les conditions d'une première scolarisation réussie : <ul style="list-style-type: none"> a : favoriser l'éveil de la personnalité des enfants ; b : stimuler leur développement sensoriel, moteur, langagier, cognitif et social ; c : concourir à leur épanouissement affectif ; d : développer l'estime de soi ; • Inscrire son action dans le cadre du projet éducatif et pédagogique défini par la communauté éducative de l'école annexé au projet d'école ; • Impliquer les parents dans la compréhension de l'école et les associer à cet objectif.
Connaissances	<ul style="list-style-type: none"> • Posséder une bonne connaissance des besoins spécifiques des très jeunes enfants ; • Connaître les principaux repères de leur développement sensoriel, cognitif, moteur et langagier ; • Posséder une bonne maîtrise pédagogique de l'enseignement du langage oral ; • Connaître et comprendre le contexte social du public accueilli.
Compétences professionnelles attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un environnement riche, adapté aux besoins des jeunes enfants ; • Organiser et aménager l'espace classe en prenant en compte les besoins des très jeunes enfants et savoir le faire évoluer ; • Concevoir l'organisation du temps de manière souple et individualisée ; • Être en mesure de travailler harmonieusement avec l'ATSEM ; • Être en mesure de travailler en lien étroit avec la famille, afin d'établir des relations de confiance, de contractualiser cette scolarisation avec la souplesse nécessaire ; • Être capable de travailler avec les acteurs locaux de la petite enfance le cas échéant.
Sujétions / Contraintes	Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel.
Renseignements	IEN de circonscription IEN préélémentaire du département

MOUVEMENT - FICHE DE POSTE

DISPOSITIF LIE A UNE ECOLE PLUS INCLUSIVE - EANA (ELEVES ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVES) ECOLE MATERNELLES DU REP+ COLLEGE ST EXUPERY EPINAL - Poste implanté à l'EMPU EPINAL Louis Pergaud	
Lieu d'exercice	Ecoles maternelles du REP+ du Collège Saint Exupéry d'EPINAL
Textes de référence	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'UPE2A (Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants) s'appuie sur les dispositions de la circulaire ministérielle n° 2012-141 du 02 octobre 2012 (BO n° 37 du 11 octobre 2012) • Circulaire n°2012-201 du 18 décembre 2012 (BO n° 3 du 15 janvier 2013)
Profil souhaité	Ce poste suppose une bonne connaissance des modalités spécifiques d'apprentissage de l'école maternelle. Il nécessite de bonnes capacités d'adaptation et relationnelles.
Missions	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en charge des élèves des écoles maternelles du REP+ dans le cadre des dispositifs particuliers mis en œuvre pour répondre aux besoins des élèves qui rencontrent des difficultés dans l'acquisition du langage oral et écrit et dans la construction du concept de nombre. • Favoriser la personnalisation des parcours et des enseignements dans le cadre du programme 2015 de l'école maternelle pour améliorer significativement la réussite des élèves : <ul style="list-style-type: none"> - en les aidant à maîtriser le langage oral et écrit en réception et en production ; - en développant les compétences liées à la résolution de problèmes utilisant le nombre ; - en travaillant principalement au sein des classes en co-intervention ou en groupes restreints d'élèves (groupes de besoins) ; - en suivant les progrès des élèves ; - en facilitant les continuités entre chaque niveau de classe et avec le CP. • Contribuer à l'élaboration du projet d'accueil et de suivi des élèves allophones arrivants qui doit figurer dans le projet d'école. • Collaborer avec les partenaires institutionnels, notamment le CASNAV-CAREP. • Faire preuve de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit (connaissance des cultures)
Compétences professionnelles attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances didactiques sur l'enseignement du langage oral et écrit à l'école maternelle ; • Qualités relationnelles et discrétion ; • Capacités à travailler en équipe ; • Capacités à travailler avec des partenaires ; • Capacités d'écoute et d'adaptation ; • Capacités d'observation et d'analyse pour être force de propositions au sein de l'équipe.
Sujétions / Contraintes	Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel
Renseignements	IEN de la circonscription d'EPINAL

MOUVEMENT - FICHE DE POSTE

DISPOSITIF LIE A UNE ECOLE PLUS INCLUSIVE - EANA (ELEVES ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVES) VILLE D'EPINAL - Poste implanté à l'EEPU EPINAL Le Saut le Cerf	
Lieu d'exercice	Ecoles élémentaires et primaires de la ville d'EPINAL
Textes de référence	La mise en place d'UPE2A (Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants) s'appuie sur les dispositions de la circulaire ministérielle n° 2012-141 du 02 octobre 2012 (BO n° 37 du 11 octobre 2012)
Profil souhaité	Ce poste suppose une certaine connaissance des problématiques liées à ce public spécifique. Il nécessite de bonnes capacités d'adaptation et relationnelles.
Missions	<ul style="list-style-type: none"> ● Enseigner le français comme langue de scolarisation aux élèves allophones nouvellement arrivés en France et bénéficiant d'un dispositif UPE2Z. ● Assurer cet enseignement en référence aux compétences du CECRL et s'appuyer sur une approche multi linguiste. ● Contribuer à l'élaboration du projet d'accueil et de suivi des élèves allophones arrivants qui doit figurer dans le projet d'école. ● Procéder, en concertation avec le directeur d'école et les enseignants, à l'avaluation diagnostique des compétences acquises par les élèves en langue française, dans une autre langue, dans leur langue d'origine (compréhension écrite) en mathématiques. ● Etablir, à partir de cette évaluation, le projet d'apprentissage personnalisé des élèves et organiser, en lien avec les enseignants, leur temps de présence en classe ordinaire et dans les APC. ● Participer aux réunions de concertation internes et externes relatives aux élèves qu'il suit. Procéder à l'évaluation de la progression de leurs acquis. ● Collaborer avec les partenaires institutionnels, notamment le CASNAV-CAREP.
Compétences souhaitées	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaissances des problématiques du parcours des élèves allophones nouvellement arrivés. ● Connaissances en didactique et pédagogie du français langue de scolarisation. ● Connaissances spécifiques de ce public scolaire. ● Avoir une expérience avec des adultes ou élèves allophones. ● Etre capable de s'adapter à un public qui n'a pas les habitudes scolaires françaises. ● Aptitudes au travail en équipe. ● Capacités de disponibilité, écoute et d'adaptabilité. ● Capacités organisationnelles. ● Capacités à travailler avec des partenaires. ● Faire preuve de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit (connaissance des cultures).
Sujétions / Contraintes	Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel
Renseignements	IEN de la circonscription d'EPINAL

MOUVEMENT - FICHE DE POSTE

½ COORDONNATEUR REP ET ½ « PLUS DE MAÎTRES QUE DE CLASSES »	
Lieu d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> - CHARMES : Collège « Maurice Barrès » et école primaire « Henri Breton » - RAMBERVILLERS : Collège « Alphonse Cytère » et école élémentaire « Le Void Régnier » - SENONES : Collège « André Malraux » et école primaire « Perrin-Sand » - Écoles relevant de ces secteurs de collège.
Profil du poste	<p><u>Coordonnateur REP :</u></p> <p>Le coordonnateur REP est un enseignant qui exerce ses missions sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale dont il est le collaborateur direct et des principaux des collèges des secteurs concernés. Son action s'inscrit dans le cadre du projet du réseau REP du collège s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire. A ce titre, il est chargé de la préparation des décisions du comité de pilotage et de leur mise en oeuvre. Il fait partie de l'équipe de réseau co-animée par le principal, l'inspecteur de l'Education nationale et l'IA-IPR référent. Une lettre de mission organise son service et un rapport d'activité contribue aux bilans d'étape du réseau.</p> <p><u>« plus de maîtres que de classes »:</u></p> <p>Voir profil dispositif « Plus de maîtres que de classes ».</p>
Missions	<p><u>Coordonnateur REP :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et tenir le tableau de bord du réseau en cohérence avec les outils départementaux et académiques. • Mettre en cohérence les axes retenus dans les projets des réseaux REP et les actions envisagées ; suivre leur mise en œuvre. • Aider les équipes à définir, concevoir et réaliser des projets concourant à l'amélioration de la réussite scolaire. • Favoriser la mutualisation et la diffusion des actions • Favoriser et développer les relations entre les écoles, le collège et tous les membres du réseau. • Participer aux concertations des enseignants pour impulser les choix définis dans le réseau. • Collecter et diffuser l'information et la documentation. • Contribuer à la définition et à la mise en place des actions de formation définies dans les projets des réseaux REP • Participer au suivi des dispositifs TPS et PDMQDC sur le REP <p><u>« plus de maîtres que de classes »:</u></p> <p>Voir profil dispositif « Plus de maîtres que de classes ».</p>
Axes logistiques des missions	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les concertations, garantir la mise en œuvre des contenus définis par le comité de pilotage du réseau. • Assurer le secrétariat des instances de pilotage. Préparer les réunions des comités de pilotage et mettre en œuvre les décisions. • Rédiger et diffuser les relevés de conclusions. • Représenter l'institution dans les instances partenariales. • Développer les relations de travail entre les écoles, le collège et les partenaires du réseau (collectivités locales, institutions et associations à caractère éducatif, social ou culturel).
Compétences professionnelles attendues	<p><u>Coordonnateur REP :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonne connaissance des fonctionnements des 1er et 2nd degrés • Bonne connaissance des enjeux du REP • Aptitude au travail d'équipe • Capacités d'organisation • Capacité à faire preuve d'initiative et d'autonomie et à être force de proposition • Capacités rédactionnelles, rédactions de synthèses • Maîtrise experte de l'usage des technologies de l'information et de la communication. <p><u>« plus de maîtres que de classes »:</u></p> <p>Voir profil dispositif « Plus de maîtres que de classes ».</p>
Sujétions / Contraintes	Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel.
Renseignements	IEN de la circonscription concernée

MOUVEMENT - FICHE DE POSTE

½ COORDONNATEUR DU REP DE SAINT-DIE-DES-VOSGES ½ REFERENT PRE Ville de SAINT-DIE-DES-VOSGES	
Lieu(x) d'exercice	- Collège « Souhait » de SAINT-DIE-DES-VOSGES - Collège « Vautrin-Lud » de SAINT-DIE-DES-VOSGES - Écoles relevant de ces secteurs de collèges.
Textes de référence	Refondation de l'éducation prioritaire : Circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014 Le référentiel de l'éducation prioritaire
Profil du poste	<p><u>Coordonnateur REP :</u> Le coordonnateur REP est un enseignant qui exerce ses missions sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale de Saint-Dié des Vosges dont il est le collaborateur direct et des principaux des collèges des secteurs concernés. Son action s'inscrit dans le cadre du projet du réseau REP du collège André Malraux de Senones s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire. A ce titre, il est chargé de la préparation des décisions du comité de pilotage et de leur mise en oeuvre. Il fait partie de l'équipe de réseau co-animée par le principal, l'inspecteur de l'Education nationale et l'IA-IPR référent. Une lettre de mission organise son service et un rapport d'activité contribue aux bilans d'étape du réseau.</p> <p><u>Référent PRE :</u> Le référent PRE est un enseignant qui exerce ses missions sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale de Saint-Dié des Vosges dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du Programme de Réussite Educative de la ville de Saint-Dié des Vosges. Il travaille en partenariat étroit avec le responsable du PRE de la ville.</p>
Missions	<p><u>Coordonnateur REP :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et tenir le tableau de bord du réseau en cohérence avec les outils départementaux et académiques. • Mettre en cohérence les axes retenus dans les projets des réseaux REP et les actions envisagées ; suivre leur mise en œuvre. • Aider les équipes à définir, concevoir et réaliser des projets concourant à l'amélioration de la réussite scolaire. • Favoriser la mutualisation et la diffusion des actions • Favoriser et développer les relations entre les écoles, le collège et tous les membres du réseau. • Participer aux concertations des enseignants pour impulser les choix définis dans le réseau. • Collecter et diffuser l'information et la documentation. • Contribuer à la définition et à la mise en place des actions de formation définies dans les projets des réseaux REP • Participer au suivi des dispositifs TPS et PDMQDC sur le REP <p><u>Référent PRE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer au repérage de situations en instaurant des relations étroites avec les partenaires concernés • Contribuer à l'élaboration, à la mise en place et au suivi des parcours individualisés de réussite éducative • Evaluer la pertinence des parcours et leurs résultats • Participer à l'animation des réunions des équipes pluridisciplinaires de soutien • Apporter son concours à la mise en œuvre du volet pédagogique de la politique de la ville.
Axe logistique des missions	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les concertations, garantir la mise en œuvre des contenus définis par le comité de pilotage du réseau. • Assurer le secrétariat des instances de pilotage. Préparer les réunions des comités de pilotage et mettre en œuvre les décisions. • Rédiger et diffuser les relevés de conclusions. • Représenter l'institution dans les instances partenariales. • Développer les relations de travail entre les écoles, le collège et les partenaires du réseau (collectivités locales, institutions et associations à caractère éducatif, social ou culturel).
Compétences spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne connaissance des fonctionnements des 1er et 2nd degrés • Bonne connaissance des enjeux du REP • Bonne connaissance des enjeux du PRE • Aptitude au travail d'équipe • Capacités d'organisation • Capacité à faire preuve d'initiative et d'autonomie et à être force de proposition • Capacités rédactionnelles, rédactions de synthèses • Maîtrise experte de l'usage des technologies de l'information et de la communication.
Sujétions / Contraintes	Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel.
Renseignements	IEN de la circonscription de SAINT-DIE-DES-VOSGES

MOUVEMENT - FICHE DE POSTE

½ POSTE CENTRE PILOTE « la main à la pâte » D'EPINAL ½ CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION IEN GOLBEY	
Lieu d'exercice	½ Centre pilote installé dans l'espace sciences du site de l'ESPE d'EPINAL avec la possibilité de déplacements dans les écoles du département. ½ Inspection de circonscription de GOLBEY située à la DSDEN d'EPINAL.
Profil	Recruté parmi les professeurs des écoles titulaire du CAFIPEMF (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur et de Professeur des Ecoles Maître Formateur), il souhaite s'investir dans le développement des enseignements en « Sciences et technologie ». Il dispose d'une formation initiale à dominante scientifique et/ou d'une expérience solide dans le domaine.
Cadre d'exercice	Formateur au centre pilote Placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie, directeur académique des services de l'éducation nationale des Vosges, le professeur exerce ses missions auprès du centre pilote d'Epinal. Il travaille en étroite relation avec l'inspecteur chargé de la mission départementale « Sciences et technologie » et le délégué de la Maison Lorraine des Sciences basé à EPINAL. Ses actions s'inscrivent dans le cadre des programmes et des priorités nationales du référentiel des compétences professionnelles des personnels des métiers du professorat et de l'éducation. Conseiller pédagogique de circonscription Membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité hiérarchique du Directeur Académique des services de l'Education Nationale et sous l'autorité déléguée à l'Inspecteur de l'Education Nationale dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
Missions	Formateur au centre pilote <ul style="list-style-type: none"> • Conception et mise en œuvre des parcours scientifiques proposés au centre pilote ; • Gestion des inscriptions aux parcours et de la communication avec les enseignants ; • Interface entre les différents partenaires (Education Nationale, ESPE, Maison Lorraine de la Science, collectivité) ; • Suivi des enseignants et des classes engagés dans les parcours ; • Production de documents pédagogiques supports au développement des parcours ; • Gestion du centre de ressources documentaires, techniques et pédagogiques attachés au centre pilote ; • Participation à la mise en œuvre des rencontres et/ou expositions favorisant la mutualisation des pratiques et la présentation des productions d'élèves ; • Participation au travail du réseau national des Centres Pilotes « La main à la pâte ». Conseiller pédagogique de circonscription Le conseiller pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut être amené à accomplir les tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription. Il est un partenaire essentiel dans la formation des enseignants du premier degré. Il a pour fonction première l'accompagnement et le suivi des enseignants débutants notamment au cours de leurs premières années d'affectation. Il assure ses fonctions d'aide et de conseils auprès des enseignants. Il apporte un regard extérieur objectif et les amène à développer une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et sur la dimension éducative du métier d'enseignant. Dans la circonscription , il participe activement à l'organisation et à la conduite des animations pédagogiques et des stages de formation continue. Il rend compte à l'IEN. Dans les écoles , il aide les équipes pédagogiques à la réalisation et au suivi des projets d'école. Il les accompagne dans les innovations et les recherches pédagogiques. Il apporte son concours à la préparation des enseignants qui se présentent à des examens professionnels tels que le CAFIPEMF. Au plan départemental , il peut être amené à participer à la formation initiale et continue des enseignants ainsi qu'à des groupes thématiques de réflexion. <u>Dossiers spécifiques attribués :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Questionner le monde au Cycle 2 • Sciences et technologie au Cycle 3 • Education au Développement Durable • Accompagnement des 4 dispositifs « Plus de maîtres que de classes » de la circonscription.
Compétences professionnelles attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance précise des éléments didactiques des sciences et de l'approche « La main à la pâte » ; • Aptitude pour le travail en équipe et la prise de parole en public ; • Bonne maîtrise des outils numériques ; • Disponibilité, loyauté, bonne connaissance du système éducatif.
Renseignements	Pour le ½ poste au centre pilote « La main à la pâte » contactez l'IEN de la circonscription de BRUYERES. Pour le ½ poste de conseiller pédagogique, contactez l'IEN de la circonscription de GOLBEY.